



Centre d'Éducation Populaire
André Genot

Contre la grande régression

Nicolas Latteur

Mai 2011

Introduction

Ce texte entend disputer à la pensée dominante sa capacité à interpréter la crise du capitalisme, à mettre en exergue son entrain à convertir en opportunités de son expansion des circonstances de crise qu'il a produites et à dégager des perspectives alternatives.

Il propose de recueillir et d'analyser dans un premier temps les violences sociales dont rendent compte les délégués syndicaux et différents acteurs sociaux lorsqu'ils évoquent les crises (économique, financière, écologique, politique, etc.) et les difficultés d'y faire face.

Il explore ensuite la logique de la configuration de pouvoir néolibérale et s'attache particulièrement à déconstruire la notion de dette publique, les politiques mises en œuvre pour la gérer et leurs conséquences.

A partir de cette perspective, il tente de dégager une réflexion sur les propositions alternatives et les difficultés stratégiques auxquels sont confrontés les mouvements sociaux et en particulier le mouvement syndical.

Chapitre 1 : Violences sociales

1. La crise accentue la dégradation des conditions de vie du salariat. La peur de perdre son emploi se généralise. Les restructurations sont fréquentes et deviennent un outil de destruction des droits conquis sur les lieux de travail. Le chômage structurel de masse reste une des principales tares sociales. Ce contexte rend plus difficile la construction de résistances collectives sur le lieu de travail et au dehors. Les politiques d'individualisation (des objectifs, des compétences, etc.) peuvent se déployer avec plus d'ampleur, et la pression sur les cadences de travail peut plus rapidement s'accroître encore.

De plus en plus de travailleurs se sentent trompés. Durant des années, il leur a été demandé de faire des sacrifices au nom de la compétitivité de l'entreprise qui les emploie. Ils devaient s'engager corps et âmes afin de préserver ou de gagner des parts de marché. Ils ont du faire face à une pression accrue et une pénibilité physique et psychique croissantes. Mais tous ces efforts perdent leur sens lorsqu'ils ne débouchent sur aucune amélioration de leurs conditions de vie mais bien sur de nouvelles menaces de précarisation.

Certains travailleurs craignent également que le mouvement syndical ne puisse pas réunir les forces nécessaires et mener une dynamique d'affrontement avec les pouvoirs économiques et politiques qui tentent une sortie de la crise par le renforcement de la logique du capitalisme néolibéral. Les questions centrales devenant également celle des alternatives progressistes à opposer à l'offensive en cours et celle des forces capables de les porter.

Ce contexte laisse nombre de travailleurs dans un sentiment de désespoir et de rage. Comme si l'avenir avait été pillé ou était condamné d'avance. Parfois, il ne reste plus alors qu'un sentiment d'une nécessité d'affronter le pouvoir, sans réelle perspective stratégique et alternative, afin de signifier la colère du monde du travail. Ou encore, la tentation d'un repli identitaire en désignant les personnes encore plus précarisées (les travailleurs sans emploi, les sans-papiers, etc.) comme responsable d'une aggravation des conditions de vie.

2. La crise survient également dans un contexte de déficit démocratique croissant. Les pouvoirs politiques et économiques paraissent inatteignables. Les gouvernants semblent davantage sous la pression de détenteurs de capitaux (que l'on dénomme « investisseurs », « marchés financiers ») ou d'agences de notation qui cotent les titres de la dette.

Durant les années qui ont précédé le déclenchement de la crise, le monde politique n'a cessé de répéter que les moyens lui manquaient, voir que les caisses de l'état étaient vides. Voici qu'en quelques semaines, ils dégagent des sommes colossales pour le secteur bancaire sans réelle contrepartie.

C'est toute la logique d'érosion de la souveraineté démocratique dont il est question. Les flux de capitaux, l'intervention d'institutions politiques internationales (Union européenne, OMC, FMI, etc.) mettent à mal la logique de citoyenneté démocratique.

- a. La démocratie ou gouvernement du peuple ne peut s'exercer que dans un cadre clairement limité (équation de la souveraineté = souveraineté populaire + démocratie). La démocratie n'a aucun sens politique sans territoire juridique défini. Pour que le peuple puisse se gouverner, il faut qu'une entité collective identifiable puisse s'organiser et qu'un pouvoir puisse s'exercer sur elle. Certes, lorsqu'un Etat nation est de grande dimension, le partage du pouvoir est déjà limité mais lorsque ce territoire juridique est remplacé par des champs transnationaux où se joue le pouvoir politique, économique et social, la démocratie est frappée d'incohérence.
- b. Les Etats nations ne se sont pas limités à éroder leurs souverainetés par le haut. La perte par le bas a consisté dans le renforcement des prérogatives d'entités locales/régionales ou la délégation de compétences à des acteurs associatifs. Dans un contexte de flux transnationaux de capitaux et de renforcement du pouvoir des grands groupes, ces pouvoirs ou micro-pouvoirs étatiques ont généralement pour mission de préparer les populations « *aux exigences du marché du travail* » (les notions de *bassin d'emploi*) et à promouvoir *l'esprit d'entreprendre*.

Pour les Etats contemporains, il s'agit de remplacer le prestige du pouvoir par un triple rôle d'acteurs, de facilitateurs et de stabilisateurs de la mondialisation économique. « *Dans ce contexte, le peuple est réduit à un ensemble de petits actionnaires passifs dans des Etats qui fonctionnent comme des entreprises à l'intérieur et comme de faibles managers du capital mondial à l'extérieur. Cette nouvelle configuration du pouvoir, de l'action et de la légitimité des Etats est apparue avec une particulière clarté lors du chaos financier de l'automne 2008.* »¹

3. Ce déficit démocratique est renforcé par la logique dites de la « gouvernance économique » qui entend faire de l'économie, non une question politique, mais une question technique et pseudo-scientifique. Dans cette logique il y a le projet « *de refouler à tout prix tout mouvement d'extrospection, c'est-à-dire tout retournement du regard vers l'extérieur des forces qui saisissent les individus, et de les maintenir ferme dans le registre exclusif de l'introspection, comme une manière de leur répéter que ce qui leur arrive dans l'entreprise n'est pas questionnable – l'étant seulement la façon dont ils feront avec.* »² Transformer les questions politiques en questions techniques, c'est par exemple adopté *la conception endogène de la croissance*³ qui fait dépendre la croissance économique uniquement de l'offre (la recherche et développement, la formation et l'infrastructure) et considère la demande (dont les salaires) comme un coût.

4. Le néolibéralisme comme rationalité politique a mis en question les fondements de la démocratie libérale en détournant ses principes de constitutionnalité, d'égalité devant la loi, de libertés politiques et civiles, d'autonomie politique, d'universalisme en critères du marché, en ratios coûts/bénéfices, en efficacité, en rentabilité. La politique est réduite à la gouvernance, c'est-à-dire à des gouvernements qui gèrent à l'aide de techniques de gestion des questions politiques dépolitisées. Cette rationalité met pour critère qui fonde le jugement l'efficacité économique. L'Etat cesse d'incarner la souveraineté du peuple et devient élément d'un système où se traitent des affaires. « *C'est par cette rationalité néolibérale que les droits, l'accès à l'information, la clarté et la responsabilité du gouvernement, le respect des procédures sont facilement tournés ou mis de côté.*

¹ Wendy Brown, « Nous sommes tous démocrates à présents », Collectif, *Démocratie, dans quel état ?*, La Fabrique, 2009, p. 66.

² Frédéric Lordon, *Capitalisme, désir et servitude*, La Fabrique, 2010, p. 129-130.

³ Rémy Herrera, *Un autre capitalisme n'est pas possible*, Syllepse, 2010

(...) La rationalité néolibérale façonne chaque être humain, chaque institution, y compris l'Etat constitutionnel, sur le modèle de l'entreprise, et remplace les principes démocratiques par ceux de la conduite des affaires dans toute la vie politique et sociale. »⁴

L'Etat néolibéral, loin de désinvestir les rapports sociaux, entend servir les « marchés » et adopter ses propres principes, en premier lieu ceux de compétitivité, de concurrence et de compétence (sous le seul angle d'une valorisation sanctionnée par le marché dénommée employabilité). D'où une contre-réforme profonde des services publics, notamment des institutions de l'enseignement, sommées de se plier de l'intérieur à la norme sociale du capitalisme⁵.

Fort heureusement, les acteurs sociaux – en particulier les mouvements sociaux – ne sont pas de simples réceptacles des contre-réformes en cours. Ils peuvent s'armer d'une lecture critique des événements et de perspectives stratégiques afin de ne pas rester sans moyens d'actions et sans voix.

⁴ Wendy Brown, « Nous sommes tous démocrates à présents », Collectif, *Démocratie, dans quel état ?*, La Fabrique, 2009, p. 63.

⁵ Christian Laval, Francis Vergne, Pierre Clément, Guy Dreux, *La nouvelle école capitaliste*, La Découverte, 2011.

Chapitre 2 : Crises et capitalisme néolibéral

1. Le capitalisme néolibéral a cette particularité de répondre au chaos qu'il génère par le renforcement des mesures qui l'ont engendré : augmentation des inégalités dans la répartition des richesses produites, développement de l'endettement des acteurs économiques (notamment des Etats), privatisation de secteurs économiques et de biens communs, austérité sociale et économique, répression des populations précarisées, ...

La crise de 2007-2008 n'est pas la première du capitalisme néolibéral. On peut dénombrer pas moins de 24 crises financières depuis 1971⁶. Celle que nous traversons diffère cependant par son ampleur et par sa rapidité de diffusion.

Dans le mode de production capitaliste, la crise est un des modes de régulation privilégié. La version néolibérale du capitalisme est exemplaire à cet égard.

2. Par l'organisation progressive d'une logique favorable à l'émergence du mode d'accumulation néolibéral, les forces sociales favorables au capitalisme ont modifié la base sur laquelle ils fondent leur profit. Dans le régime fordiste qui a concerné essentiellement l'Europe occidentale et les USA pendant trente années (1945-1975), le partage des gains de productivité permettait *via* le soutien à la demande des salariés et la satisfaction de certains besoins sociaux la consommation des marchandises produites. Une part plus importante des profits était réinvestie dans la production et ristournée aux salariés (augmentations salariales, protections sociales...), car les capitaux – confrontés à un rapport de force moins favorable – pouvaient y trouver une norme de rentabilité satisfaisante et un débouché pour vendre les productions.

Avec le néolibéralisme, une opération de restructuration capitaliste prend pour objet un renforcement fondamental de l'exploitation donc des inégalités sociales, ou autrement dit, un renforcement du pouvoir et des revenus des classes les plus riches. Les profits ne sont plus réinvestis massivement dans la production mais cherche une rentabilité dans la sphère financière. C'est la logique – mortelle pour les salariés – de la compétitivité sur le coût du travail qui prend place. Calcul injuste, car si les financiers disent vouloir rester compétitifs sur les marchés en proposant des prix plus attractifs, ils n'intègrent pas dans le calcul de leurs coûts les rémunérations actionnariales. Comme l'indique Michel Husson, « *le blocage salarial n'a pas été utilisé pour augmenter la compétitivité en baissant les prix. Si tel avait été le cas, la part des salaires serait restée constante. En réalité elle a baissé et a permis l'augmentation des revenus financiers. Or, ceux-ci font partie des coûts et donc des prix, alors que les économistes libéraux cherchent à faire croire que les coûts*

⁶ «Entre 1971 et 2008, l'économie mondiale a enregistré pas moins de vingt-quatre crises financières soit, en moyenne, une crise toutes les années et demie. Un record historique.» Christian Chavagneux, «Banques: risquer plus pour gagner plus», *Alternatives Economiques*, n°267, mars 2008, page 7

*salariaux sont les seuls à prendre en considération. On peut donc augmenter ou baisser les prix en augmentant ou baissant les revenus financiers. »*⁷

La production capitaliste dans sa forme néolibérale a pour fondement une logique d'accroissement des inégalités. Leur reproduction sur une grande échelle devient alors une condition fondamentale pour sa perpétuation. Il faut sans arrêt tenter de garantir des revenus aux capitaux non réinvestis dans la sphère productive.

Cette configuration que dessine le néolibéralisme – baisse de la part des salaires et stagnation de l'investissement – pose un problème de taille. Qui va acheter la production ? *« Il n'y a qu'une réponse possible : la consommation issue de revenus non salariaux doit compenser la stagnation de la consommation salariale. »*⁸ Et c'est bien ce qu'il se passe. La finance sert à réaliser cette compensation en prenant trois formes :

- la consommation des rentiers : une partie de la plus-value non accumulée est distribuée aux détenteurs de revenus financiers. Ces derniers la consomment. C'est là un point fondamental. La reproduction du modèle n'est possible que si la consommation des rentiers croît de manière à épauler celle des salariés et à fournir des débouchés suffisants⁹. Le néolibéralisme revendique en quelque sorte un droit à la régression sociale. On peut identifier son désintérêt à l'égard de la satisfaction de besoins sociaux élémentaires (que l'on pense aux firmes pharmaceutiques qui se sont fort désintéressées de questions aussi graves que le Sida ou la malaria). En d'autres termes, il faut augmenter encore le pouvoir et les revenus des classes les plus riches afin qu'elle puisse absorber la part de consommation que les salaires – proportionnellement à la baisse – ne peuvent plus absorber.
- L'introduction d'un certain brouillage entre salaires et rentes car une partie croissante des rémunérations des salariés prend la forme de rémunérations financières qui sont plus une distribution d'une partie de la plus-value qu'un salaire en tant que tel.
- Le développement exponentiel de l'endettement, ce qui est particulièrement le cas aux Etats-Unis. Comme l'écrit Alain Bihr, *« Quand le capital ne trouve plus d'autre planche de salut que de devoir avancer à ses propres salariés, sous formes de prêts, l'argent qu'il a refusé de leur avancer sous forme de salaires, pour tenter de leur permettre de continuer malgré tout de consommer les marchandises qu'il a produites et à travers la vente desquelles il doit se valoriser, c'est que la formule sur laquelle repose sa propre reproduction est manifestement viciée. Et cette formule est celle-là même dont le néolibéralisme s'était fait le propagandiste ainsi que le maître d'œuvre. »*¹⁰

Mais comme les titres financiers sont un droit à valoir sur la plus-value produite, que ceux-ci réclament des rendements de 15 % avec une croissance en berne ou rarement supérieur à 3 %, les nœuds de conversion entre la sphère financière – où les espoirs de gain facile créent les fameuses bulles car les titres qui augmentent de valeur agissent comme de véritables appels d'air où chacun se convainc de sa perspicacité à avoir flairé la bonne affaire – et la sphère de l'économie réelle

⁷ Michel Husson, « Chômage, les 7 travaux d'Hercule », Fondation Copernic, *Propositions pour sortir du libéralisme*, Syllepse, 2006.

⁸ Michel Husson « Le capitalisme toxique », hussonet.free.fr, p. 4.

⁹ En 2005, aux USA, les 20 % les plus riches représentaient 60 % du revenu et de la consommation, et les 20 % les plus pauvres seulement 3 %. Michel Husson, « Ploutonomie », *Politix*, n° 1139, 10 février 2011.

¹⁰ Alain Bihr, « Le triomphe catastrophique du néolibéralisme », www.alencontre.org, 1^{er} novembre 2008.

rappellent cette réalité terre à terre sur laquelle les titres financiers viennent s'écraser : on ne peut produire plus de richesses que ce que l'on en a produites. A un moment donné, les actions ne sont plus qu'un bout de papier ou un énoncé virtuel, et non plus un droit à valoir sur une plus-value qui ne sera pas réalisée. C'est là toute la monstruosité du système financier, car, d'un point de vue objectif, *« les cours de Bourse devraient représenter les profits anticipés des entreprises, à partir desquels peuvent être versés des revenus financiers. Mais ils ont complètement décollé et n'entretiennent plus qu'un rapport lointain avec la rentabilité du capital fondée sur l'exploitation du travail humain. Jamais, dans toute l'histoire du capitalisme, ce phénomène n'avait atteint une telle ampleur et il n'était pas possible que cela dure éternellement. »*¹¹

Mais la cause profonde des crises, c'est la surproduction de capital et non celle des marchandises. C'est-à-dire qu'il y a excès d'accumulation relativement aux possibilités de rémunération du capital au taux de profit¹² exigé.

Le néolibéralisme pousse le capitalisme à fonctionner de plus en plus conformément à ses principes fondamentaux, en devenant un pur capitalisme en quelque sorte¹³. Sa logique pousse le monde dans ses derniers retranchements.

Pour reprendre les termes de Daniel Bensaïd, *« La généralisation planétaire des rapports marchands génère ainsi une crise de civilisation inédite, sous la forme combinée de la crise sociale et de la crise écologique. Cette crise se manifeste par un nouveau partage impérialiste de la planète, où inégalités sociales et écologiques se creusent et se superposent. »*¹⁴

- **Une crise sociale** : ce qui est en jeu, c'est la loi de la valeur en tant que telle, le système d'exploitation qui affectent les ressources et attribuent les richesses de manière différenciée. Chaque jour, le travail dans le processus capitaliste est réduit à un travail simple, uniforme, indifférent pour l'immense majorité des salariés. Les humains au travail deviennent des carcasses de temps. L'objectif de la production capitaliste est de remplacer le travail vivant des salariés, par des moyens de production toujours plus efficient – du travail mort – afin de moins recourir à l'achat de forces de travail ou de déprécier celles-ci. *« L'exploitation marchande de la force de travail et la réduction des rapports sociaux à la commune mesure du temps de travail social se traduisent ainsi par un chômage de masse endémique, des exclusions massives, des crises cycliques de reproduction... »*¹⁵ Cette crise sociale comprend une véritable crise humanitaire où ce qui est en jeu c'est que l'on appelle depuis Hannah Arendt *l'humanité excédentaire*. Aujourd'hui, plus d'un milliard d'humains vivent dans des bidonvilles et travaillent dans le secteur informel. D'ici à 2050, ce chiffre va plus que doubler. Nouveau visage radical de l'inégalité, la pauvreté périurbaine confronte ceux qui la vivent à l'éloignement des solidarités communautaires, à l'inexistence civile et, fatalement, à l'invisibilité politique. Cette crise humanitaire est bien le produit de politiques de gouvernements nationaux et d'institutions internationales qui ont abandonné tout projet de

¹¹ Michel Husson « Le capitalisme toxique », hussonet.free.fr, p. 3.

¹² Le taux de profit rapporte la plus-value aux capitaux engagés (machines, matières premières mais aussi salaires). Au plus la valeur des capitaux est élevée, au plus le taux de profit sera élevé.

¹³ Michel Husson, *Un pur capitalisme*, Page Deux, 2008.

¹⁴ Daniel Bensaïd, « L'actuel encore actif du Manifeste communiste », www.europe-solidaire.org, 1997, p. 1.

¹⁵ Daniel Bensaïd, « L'actuel encore actif du Manifeste communiste », www.europe-solidaire.org, 1997, p. 2.

réforme progressiste (réforme agraire, protection sociale, services publics...) et se sont lancés dans une guerre contre les pauvres urbains¹⁶.

- Une **crise écologique** : la logique capitaliste « *déprécie le futur et ignore les effets de seuil, d'amplification, d'irréversibilité propres à la biosphère.* »¹⁷ Les rythmes naturels s'harmonisent sur la longue durée, alors le profit immédiat et la vitesse de rotation du capital sont inhérents au mode de production capitaliste. Ne connaissant que sa propre rentabilité, la logique du capital est de s'approprier et de détruire les ressources naturelles et de compromettre les possibilités d'existence durable de certaines populations et, à terme, de l'humanité elle-même.

Le capitalisme – et en particulier le capitalisme néolibéral – porte en lui la crise car cette dernière est une forme fondamentale de régulation barbare et que pour échapper à ces fameuses limites, les classes capitalistes doivent sans arrêt révolutionner les moyens et les conditions de la production.

¹⁶ Mike Davis, *Le pire des mondes possibles*, La Découverte, 2007 et Eyal Weisman, *A travers les murs. L'architecture de la nouvelle guerre urbaine*, La Fabrique, 2008.

¹⁷ Daniel Bensaïd, « L'actuel encore actif du Manifeste communiste », www.europe-solidaire.org, 1997, p. 2.

Chapitre 3 : La crise en actes

Acte I. L'Etat sauveur de la finance capitaliste

Les fondements de la crise sont détaillés plus haut. Sa mécanique est relativement bien connue aujourd'hui. C'est pourquoi on se contentera ici d'en rappeler les principaux engrenages :

- a. L'existence d'une masse de capitaux libres à la recherche d'une rentabilité maximale qui sont orientés dans la sphère financière et qui y entretiennent régulièrement la création de bulles¹⁸ spéculatives.
- b. Des politiques qui permettent et favorisent la dérégulation du système financier¹⁹. Des innovations financières sophistiquées et de plus en plus opaques sont apparues permettant aux acteurs du marché de démultiplier les gains mais aussi de démultiplier les risques tout en les diffusant. Citons pour exemple la leviérisation qui permet de dégager en période ascendante des rentabilités financières démultipliées mais gardent son effet démultiplicateur en sens inverse en phase critique. Par une cruelle ironie, il se passe formellement pour les professionnels de haut vol de la finance la même chose que pour les *subprimes* : la valeur de leurs actifs s'effondre tellement que même leur vente de détresse suffit à peine à rembourser la dette contractée pour les acquérir. Il fut un temps où, en matière d'entreprises industrielles, l'analyse financière considérait qu'une société sortait des bornes du raisonnable au moment où sa dette de long terme dépassait le montant de ses fonds propres – soit un levier « long » de 2... On sait les extrêmes qu'ont atteints les firmes de Wall Street en matière de coefficient de levier, avec l'aide discrète et bienveillante des régulateurs : bon nombre des cinq « grandes » (Morgan Stanley, Goldman Sachs, Bear Stearns, Merrill Lynch, Lehman Brothers) ont fini avec des multiplicateurs supérieurs à 30... L'onde de choc est systémique, notamment parce que la leviérisation est accordée par les banques à leurs grands clients (les « *hedge funds* »). Autre exemple, la titrisation qui permet aux banques de se débarrasser de leurs créances douteuses en les plaçant avec d'autres dans une pochette-surprise qui sera ensuite vendue sous forme de titre (d'où le terme de titrisation). Le risque ne figure ainsi plus dans le bilan de l'institution financière. Il échappe aux « règles prudentielles » et se met à circuler. Le risque attaché aux différentes créances peut être assuré. Cependant les assureurs, également opérateurs financiers, ne peuvent couvrir leurs engagements dans de telles proportions.
- c. La crise des *subprimes* a précisément éclaté sur un segment de marché particulier, celui des crédits hypothécaires consentis à des ménages pauvres qui ne pourraient rembourser à terme. Une spéculation sur la hausse régulière du marché immobilier et une diffusion du risque via la titrisation des crédits *subprimes* qui se sont ainsi retrouvés dans le bilan des grandes banques de l'économie mondialisée ont pu se déployer.

¹⁸ La bulle se caractérise par un écart entre le prix d'échange sur un marché d'actifs financiers et leurs valeurs intrinsèques.

¹⁹ Voir Frédéric Lordon, *Jusqu'à quand ? Sur les crises financières*, Raisons d'agir, 2008.

On connaît la suite : intervention massive des Etats dans le capital des banques, promesses de régulation du secteur, « plans de relance », alertes au déficit public...

Directement, la question de la sortie de la crise prend la forme d'une lutte intense des grands acteurs économiques pour reporter ses effets sur d'autres. Sur le terrain social, la pression du capital sur les salaires et les budgets sociaux s'accroît. Au niveau international, la guerre économique et commerciale entre grandes puissances prend une nouvelle ampleur. L'Europe est caractérisée par le déploiement de tendances contradictoires. Les pays ne sont pas exposés de la même façon à la crise. Cela pousse certains à défendre les capitaux nationaux et d'autres à revendiquer une régulation européenne.

Selon les termes de Michel Husson²⁰, on assiste à une crise des solutions à la crise. Les différentes propositions restant confinées dans une dynamique qu'il dénomme régulation chaotique et qui est caractérisée par 4 dilemmes :

- le dilemme de la répartition : rétablissement de la rentabilité vs emploi et demande
- le dilemme de la mondialisation : résorption des déséquilibres vs croissance mondiale
- le dilemme budgétaire : résorption des déficits vs dépenses sociales
- le dilemme européen : chacun pour soi vs coordination

Il est difficile de concevoir que le système soit en capacité de résoudre ces dilemmes dans un sens progressiste. Au moins, les dirigeants le font-ils de façon cohérente, en préservant les intérêts dominants, au prix à chaque fois d'un approfondissement de la dynamique d'accumulation néolibérale, sources des crises du capitalisme contemporain. Cela s'illustre à merveille dans les politiques d'austérité qui sont adoptées par les différents Etats et par la dynamique européenne.

Acte II. L'Etat acteur de l'austérité – La dette arme politique de précarisation

La lutte des grands acteurs économiques afin de reporter sur d'autres les effets de la crise obtient un remarquable soutien politique. Il se traduit par l'adoption dans différents Etats selon des rythmes et des modalités variables de politiques d'austérité qui agressent frontalement le salariat et au niveau européen par l'adoption de pactes (mécanismes d'intervention financière et Pacte pour l'Euro) qui dictent aux Etats des obligations budgétaires assorties de sanctions financières et des orientations de politiques antisociales (modération salariale, relèvement de l'âge de la pension...) ²¹. Ce sont les salaires, les protections sociales et les services publics qui sont partout directement visés.

²⁰ Michel Husson, « Capitalisme : vers une régulation chaotique », septembre 2009, hussonnet.free.fr

²¹ La Grèce, L'Irlande, Le Portugal, La Grande-Bretagne, l'Espagne, la France, L'Allemagne, l'Italie etc. sont à des niveaux divers le théâtre du déploiement de politiques d'austérité. Nombreux sont ceux qui pressent la Belgique d'adopter de telles politiques. Parmi eux, Rudy Thomaes, administrateur délégué de la FEB, qui énonce clairement les moyens de reporter les effets de la crise sur le monde du travail : « On devrait s'inspirer des plans d'austérité qui ont déjà été rédigés dans les autres pays. La FEB a fait un inventaire minutieux de ces mesures. On y retrouve 5 grandes orientations. Un : toute une série de pays européens viennent de décider de relever l'âge de la pension, le plus souvent dans un horizon assez lointain - ils préparent la population bien à temps. Deux : les pensions ou les salaires des fonctionnaires font l'objet de "coupes" substantielles. Aucun pays n'opte pour l'immobilisme dans ce domaine. Trois : la fonction publique voit ses effectifs subir des diminutions d'envergure. Quatre : des mesures sont prises un peu partout pour contenir les dépenses de sécurité sociale, et plus spécialement dans le domaine des soins de santé. Cinq : quand de nouvelles recettes sont adoptées, ce n'est généralement pas au niveau de l'impôt des personnes physiques (IPP) ou de l'impôt des sociétés (Isoc), mais plutôt au niveau des impôts indirects - augmentation de la TVA, des accises ou de taxes diverses, sur les banques ou la consommation d'énergie. », La Libre Belgique, 28/08/2010.

Le mobile principal énoncé est la nécessité de réduire/contenir l'endettement public. Cette prise de position est présentée comme une donnée objective dictée par le bon sens de gestionnaires responsables.

Or, la dette, le rôle particulier qu'on lui attribue dans le capitalisme néolibéral et dans la dynamique propre initiée dans le prolongement de la crise de 2007-2008 n'ont rien de naturel. Il s'agit de part en part d'une question politique dans laquelle se joue le rôle de l'Etat comme défenseur de certaines forces sociales et de certains intérêts particuliers²².

a. Qu'est-ce qu'une dette publique ?

1. L'Etat n'est pas un agent économique comme un autre. Certes, tout comme les agents privés (entreprises, ménages), sa dette résulte de dépenses plus importantes que ses recettes. La différence réside dans le fait que les Etats disposent d'une certaine souveraineté et d'une plus grande latitude que les autres agents pour fixer le niveau des dépenses et des recettes.

Les recettes peuvent augmenter grâce à une réforme fiscale (la question sera de voir quels revenus seront taxés et dans quelles proportions) et les dépenses peuvent diminuer à des rythmes impraticables pour d'autres.

2. Le caractère politique des décisions qui président à la fixation des dépenses et des recettes des agents publics (Etats, régions, communautés...), et donc l'établissement d'un équilibre ou d'un déséquilibre (fréquent) budgétaire constitue une autre différence avec les processus d'endettement des agents privés. Recettes et dépenses publiques, équilibres et déséquilibres budgétaires dépendent des rapports de forces entre des groupes sociaux (classes, fractions de classes, catégories sociales) qui s'affrontent au sein des Etats et tentent d'y configurer des politiques conformes à leurs revendications.

3. **La dette publique est donc de part en part un fait politique de sa création à sa gestion.** Et si on ne connaît pas d'Etat capitaliste qui ne soit endetté, cela s'explique par les fonctions qu'elle remplit :

- elle réduit la contribution des classes sociales les plus aisées au financement des frais généraux de la société (services publics, infrastructures, enseignements, ...) tout en leur permettant de s'enrichir davantage. En effet, le surcroît de contribution que serait en droit de prélever l'Etat sur les revenus de ces couches sociales (afin d'équilibrer ses dépenses et ses recettes) se retrouvent converties en créances faites à l'Etat, afin que celui-ci puisse couvrir une partie de ses dépenses par l'emprunt. La dette publique qui résulte de l'insuffisante contribution des classes les plus aisées aux frais généraux de la société permet à ces dernières d'acquérir via les emprunts consentis à l'Etat des intérêts de la dette publique. Il s'agit d'un droit à prélever une part supplémentaire de la richesse

²² Sur cette question, les contributions de Alain Bihl (« Derrière l'austérité budgétaire : une nouvelle agression contre le salariat », 17 août 2010, www.alencontre.org et « Dette publique » dans Alain Bihl, *La novlangue néolibérale*, Page Deux, 2007) de François Chesnais (« Répudiation des dettes européennes ! », *Contretemps*, août 2010) et Frédéric Lordon (ses contributions sur <http://blog.mondediplo.net/>) servent de référence.

sociale, car une part non négligeable des prélèvements de l'Etat iront au remboursement des intérêts de la dette publique²³.

- les titres de la dette publique (achetés par les banques, les assurances, les fonds de placement, etc.) constituent un investissement parmi les plus sûrs pour le capital financier. Car, contrairement à ce que l'on entend dire, un Etat ne fait pas faillite facilement. Lorsqu'il n'est pas en capacité d'honorer ses engagements, ses créanciers (et éventuellement comme aujourd'hui d'autres acteurs financiers) restructurent sa dette. Les remboursements des prêts anciens sont rééchelonnés, de nouveaux sont accordés moyennant une augmentation des taux d'intérêt et la prise d'un certain nombre de garanties telles que l'adoption de politiques de restriction budgétaires drastiques, comme c'est le cas actuellement dans de nombreux pays européens. Si un Etat ne peut plus rembourser ses emprunts, il se retrouve tout simplement un peu plus endetté et pour un peu plus longtemps. L'endettement des Etats constitue donc une contribution parmi les plus décisives à l'accumulation du capital financier. Les titres des dettes publiques représentent d'ailleurs une part importante du capital financier sur le plan mondial.

- cet endettement est un moyen privilégié pour que les groupes sociaux dominants placent l'Etat sous sa coupe. Ils sont en position de force pour contrôler et même dicter aux Etats l'usage qui sera fait de l'argent prêté. Difficile pour un Etat endetté de ne pas accorder de nouveaux avantages sur le plan fiscal par exemple et de mener une politique ouvertement contraire à leurs intérêts. La dette publique est donc bien fondamentalement un instrument d'aliénation de la souveraineté de l'Etat au bénéfice du capital.

Historiquement, quelques Etats ont recouru, grâce à leur souveraineté, à une mesure de récusation partielle ou totale de leur dette. Une telle décision est extrêmement rare, et n'a été prise que par des pouvoirs qui entendaient marquer une rupture avec l'ordre établi. Il s'agit de la très jeune URSS ou plus récemment de l'Equateur...

Cette question ne peut être balayée d'un revers de la main. Elle sera abordée plus loin dans le texte du point de vue de sa légitimité mais également du point de vue du contexte social et économique des différents pays européens ... Car on peut difficilement penser une telle mesure sans prise en compte des rapports de forces sociaux (nationaux et internationaux) et sans programmation d'un ensemble de réformes progressistes.

b. Pourquoi les dettes publiques ont-elles augmenté ?

1. On comprend donc que l'endettement public est une donnée structurelle du capitalisme. Mais la conjoncture a également toute son importance, en particulier les politiques engagées par les gouvernements.

Les dettes publiques ont augmenté considérablement durant la crise structurelle des années 1970. La croissance ralentit, les recettes de l'Etat (essentiellement fiscales) diminuent alors que certaines

²³ Pour Marx, « L'accumulation du capital de la dette publique n'est (...) que le gonflement d'une classe de créanciers de l'Etat autorisés à prélever certaines sommes sur le montant des impôts. », Karl Marx, *Le Capital*, Livre III, In : Karl Marx, *Œuvres. Economie II*, Gallimard, 1968, p. 1199.

dépenses s'accroissent (plans de relances, augmentations des dépenses d'allocations de chômages, investissements publics, etc.).

2. La mise en œuvre des politiques néolibérales au début des années 1980 ont aggravé l'endettement public. Les prélèvements obligatoires (cotisations et impôts) ont été diminués au profit des classes les plus aisées sans que les réductions des dépenses publiques réalisées souvent au détriment du monde du travail ne viennent compenser ce déséquilibre.

3. La crise de 2007-2008 est venue encore dégrader des finances publiques en mauvais état de trois manières :

- les Etats centraux ont engagé des sommes colossales (1700 milliards par les Etats de la zone Euro) pour éviter la faillite des institutions du capital financier en leur consentant des prêts, en reprenant à leur compte des créances douteuses, en entrant dans leur capital tout en garantissant les prêts interbancaires et les dépôts bancaires. C'est l'application du principe de la socialisation des pertes, corollaire d'une aggravation de l'endettement public ;

- ces mêmes Etats ont élaboré des plans de relance afin de tenter d'endiguer la transmission de la crise financière à l'économie réelle ;

- le ralentissement de la croissance que les plans de relance n'ont pu empêcher ont une nouvelle fois diminué les recettes fiscales des Etats.

Si une partie des sommes engagées dans le sauvetage des institutions financières ont été récupérées, il n'en est rien des dépenses engagées dans les plans de relance (si ce n'est par des rentrées fiscales plus importantes à ce que cela aurait été sans leurs mises en œuvre).

4. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Les déficits budgétaires se sont creusés et le niveau des dettes publiques a explosé. Entre 2008 et 2009, le déficit public est passé de 2% à 6,2% du PIB sur l'ensemble de la zone euro (de 1,2% à 6% en Belgique, de 7,7% à 13,6% en Grèce, de 3,3% à 7,5% en France, de 0% à 3,3% en Allemagne)²⁴.

5. Pour financer leurs déficits, les Etats ont fait appel au marché financier, pour le plus grand intérêt des institutions financières et des classes les plus aisées. Remises en selle par les plans de sauvetage, les voici en droit, avec l'appui des agences de notation auprès de qui elles sous-traitent l'évaluation du risque d'achat de titres financiers, de prêter de l'argent à des taux d'intérêts allant croissant à mesure que leurs besoins de financement se sont aggravés. Le cercle vicieux est enclenché.

c. Se désendetter à quel prix ?

1. La nécessité de se désendetter à laquelle chaque gouvernement de la zone euro dit vouloir donner priorité résulte de la pression qu'exercent leurs principaux créanciers, les banques européennes. C'est pourquoi les politiques d'austérité peuvent également être comprises essentiellement comme un plan de sauvetage des banques européennes.

²⁴ Chiffres donnés par Alain Bihr, « Derrière l'austérité budgétaire, une nouvelle agression contre le salariat », www.alencontre.org.

Durant ces derniers mois, cette pression s'est exercée via des hausses des taux d'intérêts en fonction du degré d'endettement des Etats et donc d'une évaluation du risque de défaut de paiement entraînant l'alourdissement des conditions d'obtention de nouveaux prêts. Les créanciers ont d'ailleurs tout intérêt à dramatiser la situation et faire ainsi monter les taux d'intérêt. Ils peuvent jouer sur trois leviers :

- la complicité des agences de notation, financées par les créanciers eux-mêmes, elles sont censées évaluer le risque de défaut de paiement des emprunteurs ;
- la spéculation à la baisse sur les cours des titres anciens ;
- la spéculation à la hausse sur les cours de contrats d'assurance (dénommés CDS : Credit default swaps) destinés à couvrir le risques courus par certains créanciers de défauts de paiement de la part des débiteurs.

2. Un créancier doit veiller à ce que l'endettement de l'emprunteur reste à un niveau soutenable. On sait que les Etats peuvent s'endetter plus et qu'ils sont en principe plus solides. Mais il arrive que de graves difficultés de paiement, sans entraîner la ruine du créancier (les Etats ne peuvent faire faillite), lui crée des inconvénients tels que le contraindre à effectuer des provisions supplémentaires limitant son volume d'activités possibles ou à subir une dévalorisation des titres.

Or, la situation budgétaire des certains Etats inquiètent aujourd'hui certaines institutions financières. Une simple hausse des taux d'intérêt ou une spéculation sur les titres émis ne suffisent plus. Ils entendent obtenir des emprunteurs les plus endettés qu'ils engagent une remise en ordre de leur finance. La négociation de nouveaux prêts fournit l'occasion d'imposer aux Etats de nouvelles exigences.

La voie du désendettement est en théorie double : l'Etat peut augmenter ses recettes et diminuer ses dépenses. Mais la première des pistes est négligée, les gouvernements restant prisonniers des dogmes néolibéraux qui leur interdisent de recourir à une augmentation des prélèvements. Et si, sous la pression de la nécessité, certains y ont recouru, leur choix s'est porté principalement sur l'augmentation de l'impôt le plus injuste – la TVA – soulignant par là le caractère de classe de la politique adoptée : protéger les détenteurs de gros revenus et faire payer l'austérité aux classes populaires.

La diminution des dépenses est donc privilégiée. Cela se traduit par l'adoption de contre-réformes qui portent sur : le non-remplacement des fonctionnaires dans les services publics, le blocage ou la diminution de leurs rémunérations (comme, par exemple, en Grèce)²⁵, le gel ou la diminution de certaines subventions aux secteurs « non-marchands », la réduction de certaines allocations publiques, la réforme des retraites (comme en France) allongeant les carrières... Ces priorités sont en train d'être mises en œuvre dans la plupart des Etats centraux comme elles l'ont été durant des décennies dans les Etats périphériques qui étaient contraints de mettre en œuvre les tristement célèbres plans d'ajustements structurels (PAS) imposés par le Fond Monétaire International (FMI).

²⁵ La politique de réduction du déficit en Grèce s'est traduite notamment par la suppression des 13^{ième} et 14^{ième} mois de traitement des fonctionnaires, du non-remplacement de 4 fonctionnaires sur 5, d'une diminution de 600 millions d'euros de subventions aux hôpitaux, d'une augmentation de la TVA.

Si, en Belgique, un plan d'austérité n'a pas encore été adopté, étant donné les blocages intervenus dans la formation d'un gouvernement de plein exercice, de nombreuses forces politiques et socio-économiques se sont prononcées sur la nécessité d'adopter d'urgence des politiques d'austérité.

3. Ces mesures sont cohérentes avec la logique néolibérale qui répond aux inégalités qu'elle produit par leurs approfondissements. Ce paradigme enseigne de privilégier l'offre sur la demande, il permet dès lors un plus grand enrichissement des classes riches (qui sont, comme on l'a vu, essentielles pour la reproduction d'une configuration sociale où la consommation issues des salaires a fortement diminué) et a pour résultat l'appauvrissement des plus pauvres.

On ne peut donc accuser les différents gouvernements d'inconstance. Ils entendent mettre en œuvre les politiques qui ont mené au surendettement public des Etats centraux pour cette fois les désendetter.

4. Mieux que de persister dans la voie néolibérale, ils franchissent une nouvelle étape vers la voie d'une *low cost society* : « *la compression des dépenses publiques qu'ils entendent mettre en œuvre vise à abaisser le coût général des moyens sociaux de consommation (équipements collectifs et services publics), qui sont aussi pour partie des moyens de production socialisés, qui constituent autant de frais généraux de la production capitaliste. Or certains de ces moyens (le système d'enseignement et les systèmes publics de protection sociale de l'enfance, de la santé, de l'invalidité, de la vieillesse, etc.) comptent parmi les conditions majeures de reproduction de la force sociale de travail. Si bien que la compression des dépenses publiques constitue en fait directement une attaque contre les éléments socialisés du salaire.* »²⁶

Les politiques de réduction des dépenses portent un objectif de plus grande portée que la seule préservation des intérêts de la finance capitaliste, il s'agit de la baisse du coût social de reproduction de la force sociale de travail.

L'offensive se structure également au travers des institutions européennes dans un contexte marqué par le rôle de la Banque Centrale Européenne (BCE). Les différents pays ne disposent plus des *instruments classiques* de la politique monétaire (taux de change et taux d'intérêt) souvent utilisés en situation critique.

d. Les eaux troubles de la zone euro

1. Dans le capitalisme contemporain, les banques sont des groupes financiers diversifiés qui opèrent sur la scène internationale. Sous l'effet de la concurrence des fonds d'investissement (Hedge funds et fonds de pension) anglo-saxons dans la finance mondiale, les banques européennes se sont engagées dans des opérations de spéculation toujours plus risquées.

Cependant, le système financier européen rend ce jeu encore plus dangereux qu'aux Etats-Unis pour deux raisons.

Premièrement, les masses d'argent disponibles – les formes institutionnelles de centralisation de l'argent – pour être valorisée sur les marchés financiers conditionnent le montant de ce qui peut être

²⁶ Alain Bihr, « Derrière l'austérité budgétaire : une nouvelle agression contre le salariat », 17 août 2010, p. 5. www.alencontre.org

repris comme profit financier. Et, en Europe, les banques ne sont généralement pas dotées d'aussi puissants fonds de pension. La majorité des systèmes de retraite restent des modèles liés à un salaire socialisé, au premier pilier.

Deuxièmement, le système financier européen n'est pas adossé à un « Etat européen » consistant. Si les classes dirigeantes ont pensé pouvoir contourner ce problème avec la création de l'euro, on voit ce qu'il en est aujourd'hui. *« Sans Etat, il n'y a pas de système financier en mesure de prendre des décisions qui transcendent les intérêts particuliers de chaque pays (chaque segment national de capital) utilisant cette monnaie. Telle est la clef des tensions très fortes entre les gouvernements de l'Euroland » face à la crise de la dette grecque. »*²⁷.

2. Les décisions prises au niveau européen aujourd'hui (Pactes) traduisent les rapports de forces internes entre nations. La logique d'érosion de la souveraineté des Etats nations décrites au début de ce texte se poursuit au travers des décisions prises dans le *Pacte pour l'euro* qui vise à imposer aux Etats membres des critères budgétaires auxquels ils devront strictement se conformer sous peine de nouvelles sanctions financières.

Les priorités politiques des Etats sont définies constitutionnellement par ce pacte. Ils doivent donner priorité à la réduction des déficits budgétaires (sous peine de sanctions financières selon certaines modalités en cas de non respect des recommandations de la commission) et à la sauvegarde de la compétitivité économique. *« Les Etats se verront imposer un calendrier de réduction de leur dette publique et son non-respect sera assorti de sanctions automatiques de 0,2 % du PIB (ce qui ferait 4 milliards d'euros dans le cas français). Une nouvelle procédure « concernant les déséquilibres excessifs » serait introduite : les États « présentant des déséquilibres macroéconomiques graves » devraient « soumettre un plan de mesures correctives au Conseil, lequel fixera des délais pour sa mise en oeuvre ». Un État membre de la zone euro qui persisterait à ne pas prendre ces mesures s'exposerait à des sanctions : amende annuelle de 0,1 % de son PIB ! Parmi les déséquilibres graves, il y aura à n'en pas douter le manque de compétitivité, mais pas le taux de chômage. »*²⁸ Cette politique entend dessiner les contours de la modération salariale européenne (en procédant sur base d'évaluations comparatives à des recommandations *aux mauvais élèves* concernant la révision des mécanismes de formation des salaires) et promouvoir la contre-réforme des retraites qui s'appuie sur les arguments démographiques pour justifier un recul de l'âge de la pension.

Avec le Pacte pour l'euro, les institutions de l'Union européenne dotent les gouvernements d'instruments qui développent la paupérisation de la majorité du monde du travail et garantissent les placements financiers ... des banques européennes et des détenteurs du capital financier. *« Car la sanctuarisation constitutionnelle de l'équilibre budgétaire est une sorte de caviar d'investisseur : plus aucune hésitation parlementaire à redouter, plus aucune interrogation quant à l'éventuelle*

²⁷ François Chesnais, « Répudiation des dettes publiques européennes ! », Contretemps, n° 7, août 2010, p. 50. L'un des éditorialistes du Financial Times écrivait d'ailleurs que *« fondamentalement on n'a pas affaire à une crise de la dette des Etats, mais à une crise bancaire doublée d'une crise de coordination des politiques »*, Wolfgang Münchau, Financial Times, 21 juin 2010, cité par François Chesnais, Idem, p. 50.

²⁸ Michel Husson, « Sur le pacte de compétitivité », mars 2011, <http://hussonet.free.fr/eecompet.pdf>

opportunité de mobiliser les budgets pour faire face à des crises, les tranchoirs automatiques vont fonctionner tout seuls. »²⁹

Les politiques européennes semblent se coordonner pour la première fois, hélas pour le pire. Comme l'écrit Frédéric Lordon, « *Dans cet invraisemblable enchaînement où un choc séculaire n'entraîne aucune révision doctrinale mais bien la réaffirmation étendue de ce qui a si parfaitement échoué, la case « réduction des déficits » a logiquement donné lieu à une de ces « déductions » bizarres conduisant de l'échec prévisible des politiques d'austérité à l'impérieuse nécessité de les constitutionnaliser. »³⁰*

A se demander jusqu'où l'acharnement néolibéral à la crise néolibérale pourra aller ! Car les conditions de son aggravation s'accroissent sous l'effet des politiques adoptées.

e. La dépression comme point d'horizon ?

Quels sont et seront les effets des politiques d'austérité mises en œuvre dans l'Union européenne ?

1. Ces plans ne stopperont pas la croissance des dettes publiques. Les coupes claires dans les budgets sociaux seront insuffisants tout comme la progression des recettes fiscales (du fait d'une reprise économique qui risque d'être timide). Il semble irréaliste que les dettes publiques européennes reviennent toutes dans la limite de 60 % du PIB prévue par le traité de Maastricht. Dans ce contexte, on comprend d'ailleurs la réaction peu enthousiaste des marchés financiers à l'annonce de ces plans. Les taux d'intérêt n'ont qu'à peine fléchi pour consentir des prêts à la Grèce par exemple.

2. Pour ralentir intensivement l'endettement des Etats européens, il faudrait recourir, non pas à de nouvelles réductions de dépenses, mais à de substantielles augmentations d'impôts. Pensons en Belgique aux coûts des intérêts notionnels, à la non-taxation des grosses fortunes et des plus-values boursières, aux réductions de TVA dans le secteur Horeca, à la suppression en 2004 des tranches d'imposition sur les revenus les plus élevés, etc. On sait également que les gouvernements ne sont pas disposés à puiser dans ces ressources. C'est dans une voie politique contraire (et réactionnaire) qu'ils se sont engagés.

3. En revanche, ces plans d'austérité risquent de briser la timide reprise économique, de faire plonger l'Europe dans une récession voire même une dépression. Ils vont limiter la demande finale, directement, par la réduction des dépenses publiques (salaires des fonctionnaires, commandes publiques, etc.) et indirectement, par le ralentissement de la croissance qui va augmenter le nombre de chômeurs, de travailleurs précaires. La concurrence sur le marché du travail va s'accroître davantage, entraînant une dégradation du rapport de forces pour le monde du travail. L'inégale répartition des richesses risquent alors de s'aggraver. Le risque d'une baisse généralisée des prix et de l'activité du fait que chaque acteur économique privilégie son désendettement réapparaît. Il avait précisément caractérisé une bonne partie des années 30. C'est donc « *une politique insensée, indépendamment même du fait qu'elle va d'abord frapper les couches sociales les plus fragiles. En coupant dans les dépenses publiques, on fabrique de la récession qui a pour effet de réduire à nouveau les recettes fiscales. On ne retrouve donc pas à l'arrivée les coupes de départ. Et, comme*

²⁹ Frédéric Lordon, « Extension du domaine de la régression », *Le Monde Diplomatique*, avril 2011, p. 10.

³⁰ Frédéric Lordon, « Extension du domaine de la régression », *Le Monde Diplomatique*, avril 2011, p. 1.

tous les pays mènent cette politique en même temps, il y a un effet démultiplicateur de cette euro-austérité. »³¹

4. Les mesures d'austérité dictées aujourd'hui en Europe sont les jumelles des plans d'ajustement structurel dictés par le FMI et la Banque Mondiale aux pays du tiers-monde. On connaît leurs effets dévastateurs : ruine des infrastructures publiques (eaux potables, enseignements, transports, etc.), soumission des populations rurales aux diktats de l'agro-business, transformation de vastes territoires périurbains en bidonvilles gigantesques où s'entassent une population irrémédiablement stigmatisée comme excédentaire et sommée de survivre dans le travail informel³²...

Mais il y a d'autres scénarios possibles. Une question redoutable est posée à toutes les organisations et les mouvements progressistes. En particulier aux salariés et à leurs organisations qui sont directement visés par la remise en cause de la protection sociale et du principe de souveraineté démocratique.

Comment stopper le démantèlement des protections sociales et reconstruire des expériences de transformation sociale ? Comment sortir du cercle infernal du néolibéralisme : austérité, appauvrissement, précarité, « dédémocratisation », etc. ? Quels horizons programmatique et stratégique proposer ?

³¹ Michel Husson, « Sur le pacte de compétitivité », mars 2011, <http://hussonet.free.fr/eecompet.pdf>

³² Mike Davis, *Le pire des mondes possibles*, La Découverte, 2006.

Chapitre 4 : Alternatives et perspectives stratégiques³³

1. Redistribuer les richesses

Le principe essentiel de tout projet de transformation sociale, c'est la satisfaction des besoins sociaux. Le point de départ, c'est donc d'obtenir une autre répartition des richesses. « *La croissance repose sur la capacité de créer plus de richesses avec une dépense de travail donnée. C'est historiquement la base du progrès social qui permet d'élever, à répartition donnée, le volume de biens et services disponible pour chaque membre de la société* »³⁴

Une croissance soutenue pourrait donc être plus favorable à l'emploi et aux salaires (même s'il faut en discuter le contenu d'un point de vue écologique). Mais avec une répartition des revenus aussi inégalitaire que celle que l'on connaît aujourd'hui, on ne peut parier sur cette variable.

Il nous faut toucher au cœur des politiques déployées aujourd'hui qui visent à faire payer la crise au monde du travail par l'austérité en réduisant les dépenses sociales (le salaire socialisé) et en diminuant les salaires.

Ce sont les inégalités qu'il nous faut prendre pour cible en imposant une annulation totale ou partielle de la dette publique, une réforme fiscale et une augmentation des salaires :

a. L'annulation de la dette publique. Celle-ci apparaît pour ce qu'elle est : un puissant outil d'oppression qui garantit – grâce à la collaboration des institutions politiques – l'inégalité dans la répartition des richesses et la paupérisation croissante du salariat (en diminuant les protections sociales, les services publics, etc.). Loin d'être la conséquence de pays qui vivent au-dessus de leurs moyens, les dettes publiques résultent de décisions politiques qui favorisent l'accroissement des inégalités sociales. Les plans d'austérité en témoignent : la contribution des revenus du travail y est à chaque fois infiniment plus grande que les maigres ponctions opérées sur le capital.

Cette dimension est centrale pour caractériser la dette comme illégitime. Différents critères ont déjà été retenus pour en définir les caractéristiques. La dette :

- a été contractée contre les intérêts de la population d'un Etat, éventuellement sans leur consentement et en toute connaissance de cause chez les créanciers.
- résulte de cadeaux fiscaux octroyés au capital ;
- une fiscalité directe faible (impôts sur le revenu, le capital et les profits des entreprises).
- L'illégitimité repose aussi sur la nature économique des sommes prêtées. L'injonction de payer la dette repose sur l'idée que ce sont des sommes issues d'une épargne patiemment

³³ Les fiches de la campagne de la FGTB Wallonne « Le capitalisme nuit gravement à la santé », les textes du congrès de la FGTB Wallonne de mai 2010 ainsi que les travaux de Nicolas Benies, Daniel Bensaïd, Alain Bihr, François Chesnais, Laurent Cordonnier, Gérard Duménil, Rémy Herrera, Michel Husson, Frédéric Lordon servent de référence. Sur la contestation des règles européennes, le texte fait référence en particulier aux réflexions développées dans Michel Husson « Face à la crise : quelles réponses progressistes ? », *les temps nouveaux*, 2010.

³⁴ Michel Husson « Face à la crise : quelles réponses progressistes ? », *les temps nouveaux*, 2010.

constituée par le dur labeur et la privation. Si cela peut être le cas de l'épargne des ménages et des fonds de pension, cela ne l'est pas des banques et des fonds souverain qui prêtent des sommes fictives. Ces institutions peuvent s'engager dans des proportions bien plus importantes que les sommes dont elles disposent en dépôt. L'audit de la dette est indispensable afin d'identifier ces sommes fictives avec lesquels les titres de la dette publique sont achetés.

On retrouve ces trois facteurs dans les cas de la Grèce, de la France mais aussi de la Belgique et de tant d'autres pays encore. Des propositions visant à identifier la part illégitime des dettes publiques sont mises sur la table par des acteurs sociaux, tenant compte de la part détenue par les résidents et de la part détenue par les non-résidents³⁵.

On peut considérer que ***l'annulation-répudiation de la dette publique est une revendication de pure justice sociale et fiscale***. Ce ne serait que faire payer aux créanciers de l'Etat en un seul coup l'ensemble des arriérés d'impôt qu'ils n'ont pas acquittés et dont l'utilisation débridée dans la sphère spéculative a été directement responsable de la crise financière. Le gros des dettes publiques (voir leur totalité) est lié aux cadeaux fiscaux concédés aux plus gros revenus. Une telle mesure pourrait constituer le socle pour des politiques progressistes de modernisation et d'amélioration des services publics.

L'annulation de la dette constitue un élément essentiel d'une logique de redistribution des richesses qui doit également intégrer une réforme de la fiscalité et des modalités d'augmentation des salaires.

b. Une réforme fiscale : en supprimant les cadeaux fiscaux aux classes aisées et en taxant davantage le capital, les revenus et le patrimoine des classes aisées (Taxe Tobin, SLAM, Impôt sur la fortune...), elle dégagerait de nouvelles recettes pour l'élaboration de politiques sociales (services publics, protections sociales, etc.). Ces mesures corrigeraient quelque peu les inégalités criantes qui n'ont cessé de se creuser.

c. L'augmentation des salaires notamment par la réduction collective du temps de travail sans perte de salaire avec embauche compensatoire. C'est la logique du « travailler moins pour travailler tous » qui illustre la dimension solidaire d'une telle politique qui aurait également pour effet d'atténuer l'intensité de la concurrence sur le marché du travail. La remise à niveau pourrait s'effectuer selon une règle des trois tiers : un tiers pour l'augmentation des salaires, un tiers pour la protection sociale, un tiers pour la création d'emplois via une réduction collective du temps de travail.

2. Création d'emplois utiles

Le chômage et la précarité – véritable fléaux sociaux – sont renforcés par la crise. La croissance – toujours hypothétique – ne peut être considérée comme la voie royale. Il faut prendre la création d'emplois utiles comme point de départ. Le discours habituel propose de produire davantage pour pouvoir créer des emplois. « *C'est prendre les choses à l'envers. Il faut opérer ici un changement total*

³⁵ Voir Damien Millet et Eric Toussaint (s.l.d.), *La dette ou la vie*, Aden, 2011 ; François Chesnais, *Dettes illégitimes*, Raisons d'agir, 2011 ; Michel Husson, « Pour un audit citoyen de la dette publique », hussonnet.free.fr

*de perspective et prendre la création d'emplois utiles comme point de départ. »*³⁶ Que ce soit par réduction du temps de travail dans le privé et/ou par création d'emplois dans le public, il faut partir des besoins et appréhender ce que les emplois créent comme richesse (pas seulement marchande – c'est d'ailleurs quand certains services sont sortis ou presque sortis du circuit monétaire que le niveau de vie de la population augmente fortement). Une passerelle avec les préoccupations environnementales peut être créée au travers de la défense de telles revendications : « *la priorité au temps libre et la création d'emplois utiles sont deux éléments essentiels de tout programme de lutte contre le changement climatique. »*³⁷

La question de la redistribution des richesses et de la création d'emplois utiles combinent défense **du monde du travail (défense des salaires, de l'emploi, des droits sociaux)** afin qu'il ne paie pas la crise et **légitimité d'une offensive du monde du travail** autour de la notion de **contrôle démocratique** :

1. contrôle sur les conditions de travail : que emploi utile rime avec lutte contre les formes d'organisation du travail qui produisent pénibilités physiques et psychiques ;
2. contrôle sur ce que les détenteurs de capitaux font de leurs profits : verser des dividendes ou créer des emplois ;
3. contrôle sur l'utilisation des impôts (subventionner les banques, octroyer des cadeaux fiscaux – comme les intérêts notionnels – ou financer les services publics) ;
4. contrôle des productions afin que d'autres relations – durables – avec l'environnement soient envisageables.

Fondamentalement, comme l'affirme Frédéric Lordon, « *Ce que l'entreprise (productive) doit fabriquer, en quelle quantité, à quelle cadence, avec quel volume d'emploi et quelle structure de rémunérations, sous quelle clé de réaffectation des surplus, comment elle accommodera les variations de son environnement : aucune de ces choses ne peut par principe échapper à la délibération commune puisqu'elles ont toutes des conséquences communes. »*³⁸

Ce qui affecte tout le monde doit, dans ce positionnement politique, être l'objet de tous. Il doit faire l'objet d'un débat constitutionnel et égalitaire, loin des formes de dépossession contemporaines qui attribuent soit à la *prétendue main invisible du marché* (en réalité aux détenteurs de capitaux) soit à des experts le soin de priver les populations d'intervenir démocratiquement dans les domaines qui les concernent.

3. Carcan européen et transformation sociale

L'Europe néolibérale et ses institutions dressent un carcan contre les politiques sociales produites par les luttes du mouvement ouvrier. L'euro apparaît comme un instrument de discipline salariale et sociale.

Comment envisager la possibilité au sein d'un pays d'une expérience de transformation sociale ?

La sortie de l'euro ne constitue pas en soi une issue progressiste. Certes, elle permettrait de reconstruire une marge de manœuvre grâce au maniement du taux de change. Mais une dévaluation

³⁶ Michel Husson, « Face à la crise : quelles réponses progressistes ? », *Les temps nouveaux*, n° 1, 2010.

³⁷ Michel Husson, « Face à la crise : quelles réponses progressistes ? », *Les temps nouveaux*, n° 1, 2010.

³⁸ Frédéric Lordon, *Capitalisme, désir et servitude*, La Fabrique, 2010, p. 170.

conduirait à aggraver le poids de la dette et imposerait l'austérité afin d'adapter les salaires à une nouvelle échelle des prix internationaux. C'est aussi une décision très risquée car elle risque de déclencher la spéculation contre la nouvelle monnaie.

Pour Michel Husson, la « véritable solution passerait par la mise en place des instruments nécessaires à gérer la coexistence d'économies différentes au sein d'une monnaie unique. »³⁹ Des économistes, tels que Jacques Sapir, ont proposé l'instauration d'une monnaie commune et non unique. Il y aurait des monnaies réajustables pour chaque pays ou groupe de pays au sein de la zone et un euro convertible pour les relations avec le reste du monde. Cependant cette réforme ne suffirait pas. L'Europe devrait également se doter d'un véritable budget, fondé sur une imposition unifiée du capital et la BCE devrait être autorisée à émettre des euro-obligations afin d'organiser le financement mutuel des dettes publiques.

On voit mal aujourd'hui comment le rapport de forces sociales contemporain pourrait mener à un tel degré de consensus. Parier sur l'adoption de dispositions directement au niveau européen, c'est proposer pratiquement de laisser les mouvements et organisations de différents pays désarmés lorsqu'ils sont par exemple confrontés à des politiques d'austérité.

Les rythmes des mobilisations sociales sont également produits par la conjoncture propre à chaque entité politique (nation, région...). On ne peut les enfermer dans une aventure hasardeuse (la sortie de l'euro) ou dans une harmonisation utopique (directement au niveau européen qui suppose une mutation politique très brutale des acteurs en présence, bref un scénario digne d'une science-fiction !). Même s'il est essentiel que des réseaux et des convergences continuent à se construire sur la scène européenne et internationale, et que la finalité demeure la réalisation d'une Europe sociale et démocratique.

Il s'agit de distinguer les fins et les moyens en identifiant l'obstacle immédiat. Ce dernier se situe dans la répartition inégale des richesses qu'il faut modifier. Ces mesures visant à diminuer les revenus financiers et à réaliser une réforme fiscale passent par « la mise en cause des intérêts sociaux dominants, de leurs privilèges, et cet affrontement se déroule avant tout dans un cadre national »⁴⁰.

Les arguments dominants sont avancés immédiatement. De telles mesures entraîneraient une perte de compétitivité, une fuite de capitaux et la rupture avec les règles européennes. La riposte progressiste ne peut alors se fonder que sur la légitimité des solutions progressistes et sur leur caractère coopératif.

Les recommandations néolibérales renvoient toutes à la recherche de compétitivité par la diminution des salaires et des cotisations afin de gagner des parts de marché. Mais comme la croissance dans la zone euro risque d'être limitée, le seul moyen pour chaque pays de créer des emplois sera d'en prendre aux pays voisins, d'autant que le commerce extérieur des pays européens (et notamment de la Belgique) se fait à l'intérieur de l'Europe. Les propositions néolibérales de sortie de crise sont par nature non coopératives : on ne gagne que contre les autres (ses concurrents).

Par contre, les propositions progressistes sont coopératives car elles fonctionnent mieux si elles s'étendent à un grand nombre de pays. Pensons par exemple aux conséquences qu'auraient les mesures de taxation du capital et de réduction collective du temps de travail si elles étaient adoptées dans plusieurs pays à la fois.

³⁹ Michel Husson, « Face à la crise : quelles réponses progressistes ? », *Les temps nouveaux*, n° 1, 2010.

⁴⁰ Michel Husson, « Face à la crise : quelles réponses progressistes ? », *Les temps nouveaux*, n° 1, 2010.

Michel Husson propose donc qu'une fois une majorité sociale et politique constituée, son gouvernement puisse adopter, suivant le principe de souveraineté démocratique, des mesures de taxation des revenus financiers, des mesures de protection (comme le contrôle des capitaux), et prendre le risque d'enfreindre les règles européennes (l'expérience récente du plan de sauvetage de l'euro a d'ailleurs démontré la capacité des pays à le faire)⁴¹, de proposer leurs modifications, et de brandir dans un bras de fer de la menace de la sortie de l'euro.

Cette politique doit nécessairement prendre appui sur des mobilisations sociales dans d'autres pays afin que le rapport de forces puisse réellement peser sur les institutions européennes. Afin que le danger de l'isolement – de la non-extension des politiques coopératives – soit repoussé et que de telles dynamiques ne puissent être directement détruites.

Mais une telle stratégie de transformation sociale devrait également anticiper des mesures de rétorsion (des marchés financiers, des gouvernements fidèles au néolibéralisme...) en adoptant des dispositions qui permettent la protection des réformes sociales adoptées. Il s'agit de mesures protectionnistes au contenu social bien spécifique. Il ne s'agit pas de protéger les intérêts dominants au sein d'un pays, mais bel et bien une expérience progressiste.

La rupture ne passe ici pas directement par une sortie de l'euro mais par deux points qui permettent de dégager des marges de manœuvre : l'annulation – totale ou partielle – de la dette et la nationalisation des banques⁴². On sait que les politiques d'austérité sont fondamentalement des plans de sauvetage des banques européennes qui détiennent des titres des dettes d'Etats et qui font pression pour que les gouvernements adoptent les politiques d'austérité. Le fait de ne pas avoir nationalisé intégralement les banques durant la première partie de la crise leur laisse ce pouvoir de nuisance sociale.

Restent que pour être réalisée aucun projet progressiste ne fera l'impasse de l'affrontement avec les intérêts sociaux contradictoires. N'est-ce pas *a contrario* ce qui est en train de se produire lorsqu'une contre-réforme est avancée ?

⁴¹ La question se pose également de manière plus centrale concernant l'exercice des libertés fondamentales comme celle du droit de grève. La cour de justice européenne a plusieurs fois condamné des actions syndicales qui contestaient le non respect de conventions collectives de travail sectorielles dans des pays membres de l'union européenne par des entreprises d'un autre pays membre. A chaque fois, elle a également demandé aux autorités publiques de limiter les normes sociales imposées aux entreprises délocalisées (Anne-Cécile Robert, « Et la crise sociale a rattrapé le parlement européen », *Le Monde Diplomatique*, mars 2009). Lorsque le droit prive de l'exercice d'une liberté démocratique fondamentale (comme le droit de grève), seul reste la légitimité des mouvements sociaux fondé sur les principes de la démocratie politique, sociale et économique.

⁴² « Une assez large socialisation de l'investissement s'avèrera, reconnaissait Keynes, le seul moyen d'assurer approximativement le plein emploi, ce qui ne veut pas dire qu'il faille exclure les compromis et les formules de toutes sortes permettant à l'Etat de coopérer avec l'initiative privée. » { J.M. Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot, 1969, p. 391.} *A l'heure des scandales financiers et du renflouement sans contre partie des banques par les pouvoirs publics, le propos paraît presque subversif. Il est pourtant de bon sens. Un service public de crédit et d'assurance serait le moyen de piloter l'investissement, d'organiser la reconversion progressive de branches industrielles sinistrées et écologiquement problématiques comme l'automobile, d'engager une grande transition énergétique, et, plus généralement, de soumettre l'économie aux priorités sociales démocratiquement déterminées. La socialisation de l'investissement par le biais d'un monopole bancaire public est l'une des conditions nécessaires (et non suffisantes) d'un développement durable planifié fondé sur une pluralité des formes de propriété sociale (services publics, biens communs, secteur coopératif d'économie solidaire) qui n'impliquerait pas la suppression du marché, mais sa subordination à la démocratie politique et sociale.* » Daniel Bensaïd, « Keynes, et après ? », <http://www.contretemps.eu>

Ces propositions alternatives ne peuvent faire l'économie d'un débat stratégique où est mise en avant la légitimité d'un contrôle démocratique des mouvements sociaux et la reconfiguration de formes de souveraineté démocratique.